

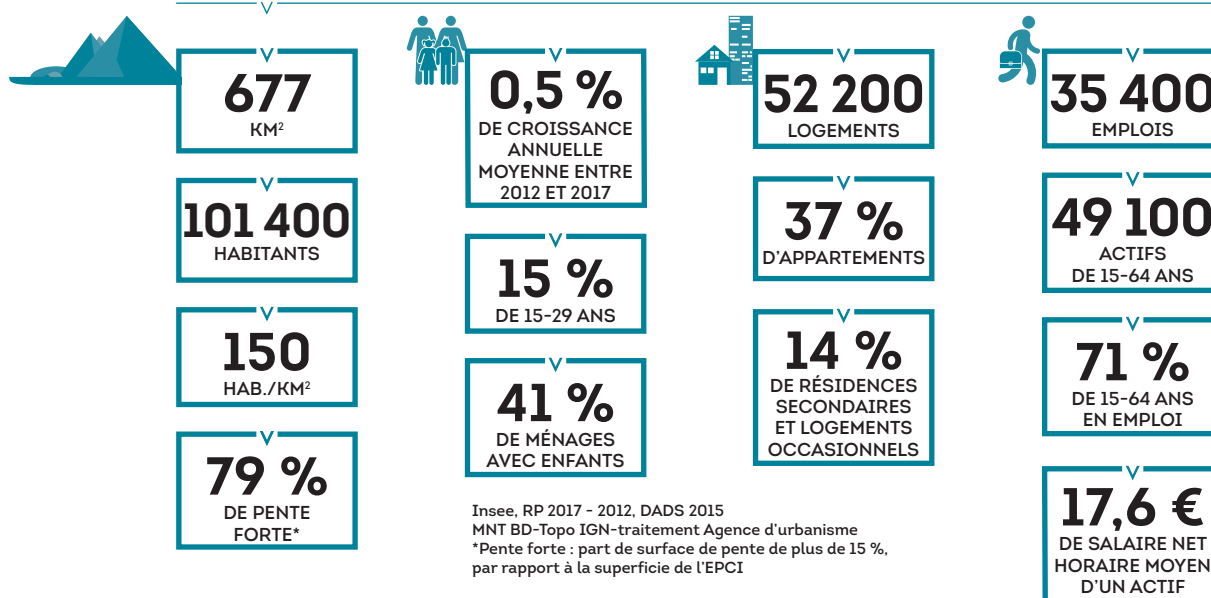
LE GRÉSIVAUDAN en mouvements

Raisonnement territoire, c'est plus que jamais penser systèmes, flux, réseaux. Analyser les territoires en mouvement(s), c'est explorer les multiples dynamiques, décrire les interactions et influences diversifiées et mouvantes. Dans cette version actualisée de *Vos territoires en mouvements*, l'Agence d'urbanisme vous propose une lecture spécifique des grands fonctionnements de votre territoire au sein de l'aire grenobloise, en termes d'emplois, de flux domicile/travail, de circulation des salaires et de migrations résidentielles.

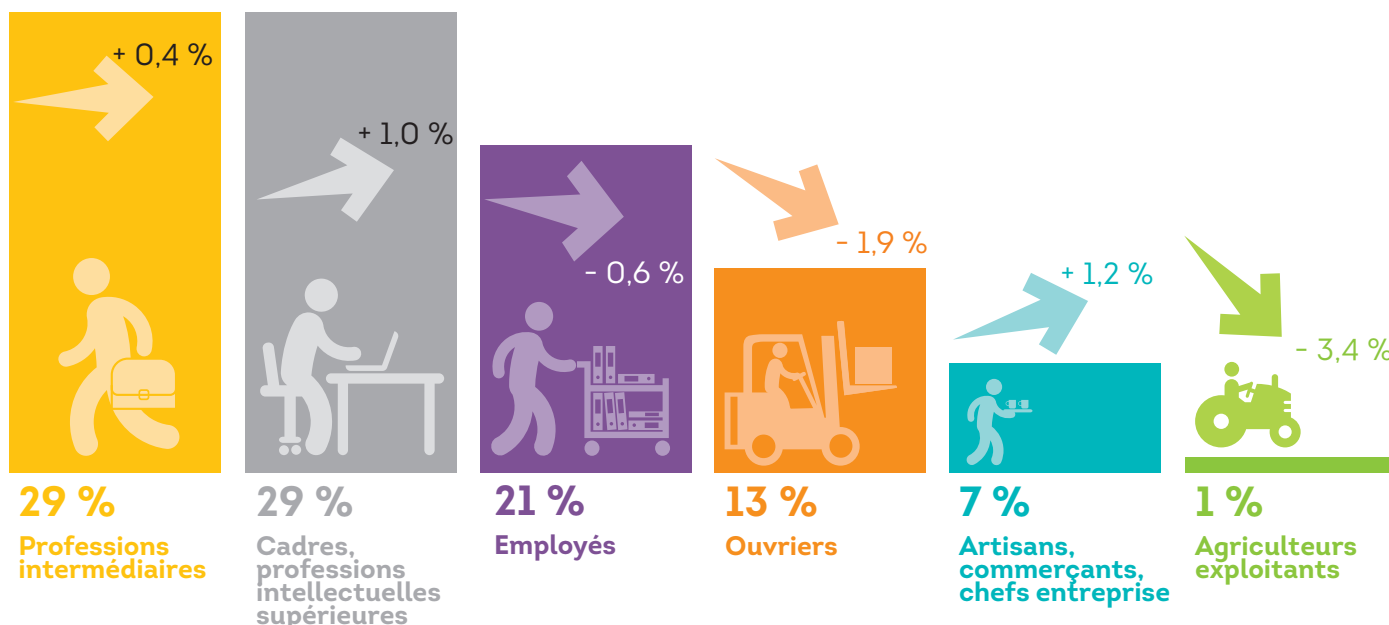


L'aire grenobloise et ses onze intercommunalités font l'objet d'une analyse identique permettant de les comparer.
Ensemble des documents à retrouver sur www.aurg.fr

43 COMMUNES



DANS QUELLE CATÉGORIE PROFESSIONNELLE TRAVAILLENT LES 15-64 ANS* ?



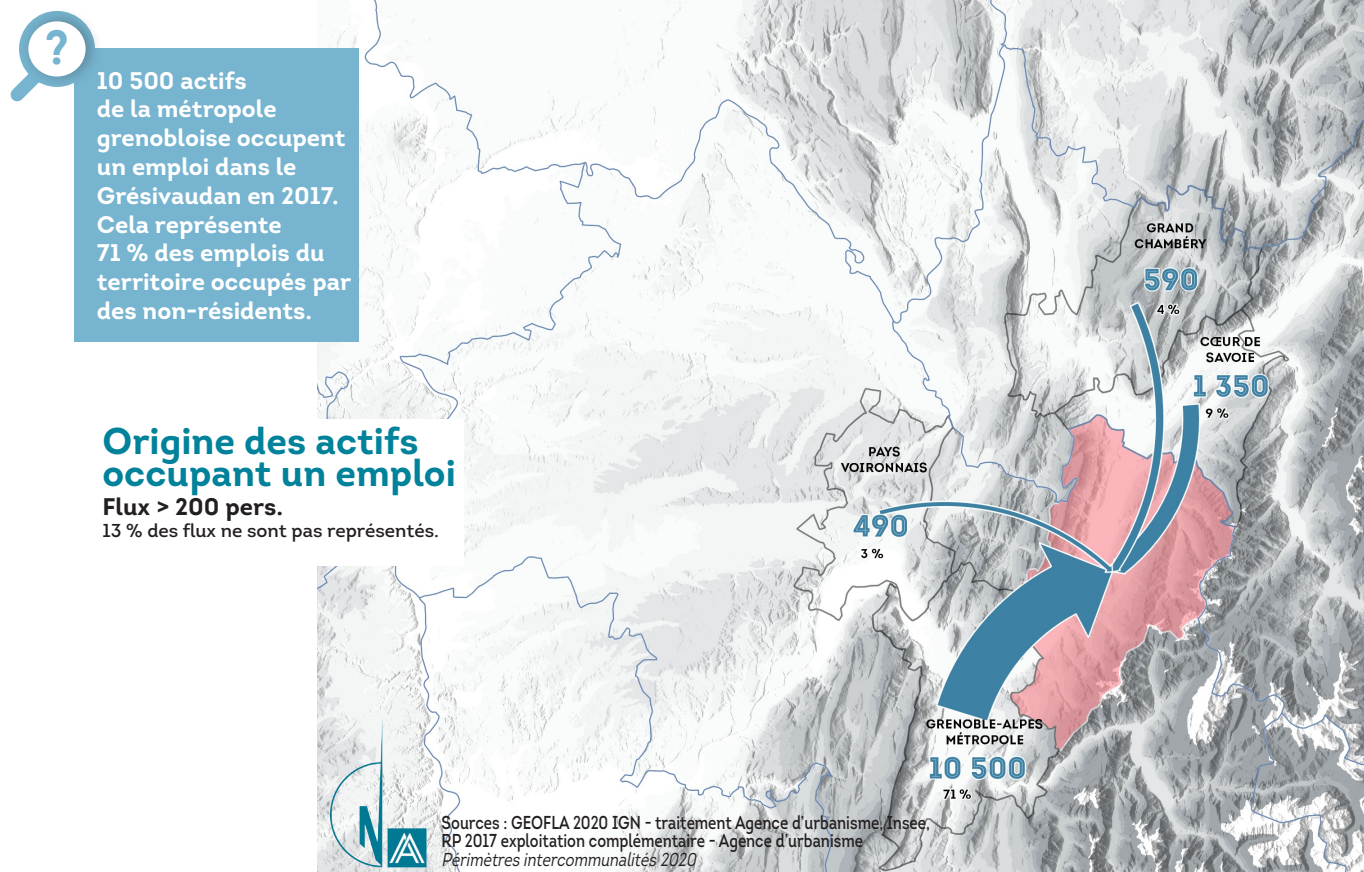
* Actifs occupés, 2017
Insee, RP 2017 - exploitation complémentaire. Évolution entre 2012 et 2017

UN BASSIN D'EMPLOI TRÈS ATTRACTIF POUR LES ACTIFS DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE



QUI OCCUPE LES EMPLOIS DU TERRITOIRE ?

Actifs occupés = 15 ans ou + ayant un emploi



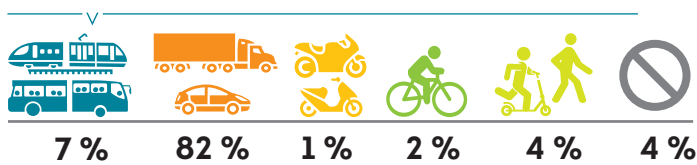
14 850 emplois, soit 42 % des emplois du Grésivaudan, sont occupés par des actifs résidant ailleurs. Ils viennent en grande majorité de la métropole grenobloise (71 %), puis de Cœur de Savoie (près de 10 %). Plus de 80 % des actifs métropolitains venant travailler dans le Grésivaudan utilisent la voiture pour se rendre au travail. De manière générale, quel que soit le territoire d'où ils viennent, les actifs-entrants utilisent majoritairement la voiture (entre 90 % et 100 % des actifs selon le territoire d'origine).

EN BREF

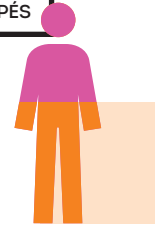
La situation du Grésivaudan dans un bassin d'emploi dynamique se confirme, avec près de 36 000 emplois occupés sur le territoire et un nombre important de « pendulaires » (14 850 entrants / 24 770 sortants) en lien très fort avec Grenoble-Alpes Métropole et de façon moindre, avec la Savoie.

PLUS DE PENDULAIRES QUE D'ACTIFS VIVANT ET TRAVAILLANT SUR PLACE, DES ÉCHANGES INTENSES AVEC LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE

MODES DE DÉPLACEMENT DES ACTIFS OCCUPÉS

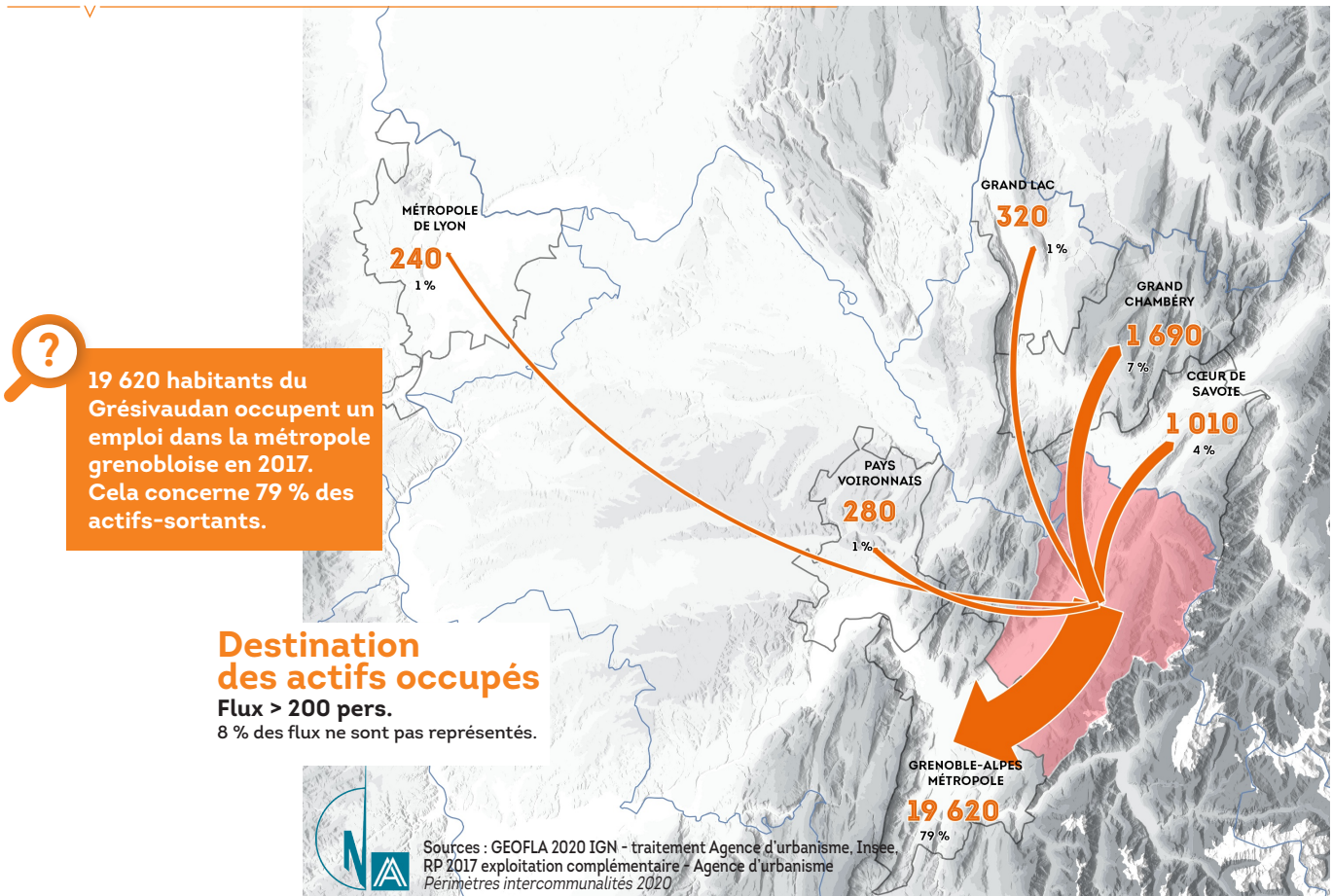


45 300
ACTIFS OCCUPÉS



55 % des actifs
(24 770 personnes)
travaillent
hors du territoire

OÙ LES ACTIFS SORTANT DU TERRITOIRE VONT-ILS TRAVAILLER ?



24 800 actifs du Grésivaudan travaillent à l'extérieur du territoire, ce qui représente plus de la moitié des actifs-occupés.

Ils sont près de 80 % à se rendre dans la métropole grenobloise. Les territoires savoyards sont assez bien représentés, à plus de 12 % (CC Cœur de Savoie, CA Grand Chambéry et CA Grand Lac).

Les autres EPCI attirant des actifs du Grésivaudan sont représentés dans des flux bien moins significatifs (<2 % des actifs-sortants).

Les actifs-sortants privilégient majoritairement l'usage de la voiture pour se rendre sur leur lieu de travail, quelle que soit leur destination (86 % d'utilisation de la voiture pour les trajets vers la métropole grenobloise, 87 % vers le Pays Voironnais, près de 100 % dès lors que les trajets s'allongent).

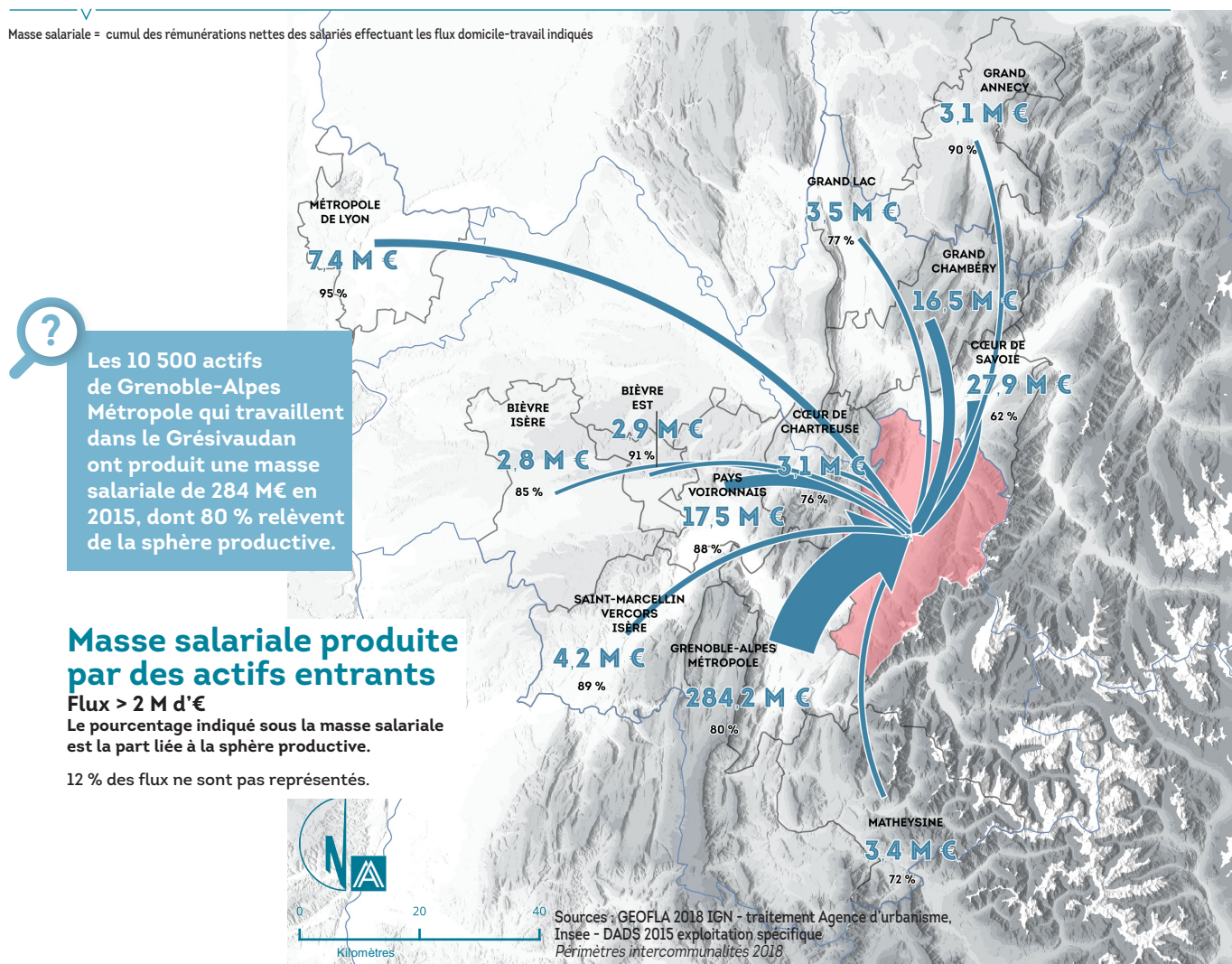
À noter que plus des 3/4 des flux sortants s'effectuent dans le sens Grésivaudan / Grenoble-Alpes Métropole, constituant d'importants enjeux en termes d'organisation des déplacements.

MIEUX APPRÉHENDER LE FONCTIONNEMENT DES TERRITOIRES PAR LES FLUX DE REVENUS



QUELLE MASSE SALARIALE EST PRODUITE PAR LES ACTIFS TRAVAILLANT DANS LE GRÉSIVAUDAN ?

Masse salariale = cumul des rémunérations nettes des salariés effectuant les flux domicile-travail indiqués



En 2015, les emplois du Grésivaudan génèrent 803 M€, dont 376 M€ sont réalisés par les actifs-résidents. Ceux-ci cumulent une masse salariale de 1,2 milliards d'euros dont 68 % est réalisée par les 55 % travaillant à l'extérieur du territoire, très majoritairement dans la métropole grenobloise. Les 42 % d'actifs travaillant dans le Grésivaudan sans y habiter cumulent quant à eux 427 M€, soit un peu plus de la moitié de la masse salariale produite sur le territoire.

Par ailleurs près de 70 % de la masse salariale produite par les emplois du territoire sont liés à la sphère productive.

EN BREF

CONCEVOIR DES POLITIQUES RÉPONDANT AUX LOGIQUES ÉCONOMIQUES DES TERRITOIRES

1,2 milliards d'€

DE MASSE SALARIALE

sont réalisés par les

45 300

ACTIFS OCCUPÉS

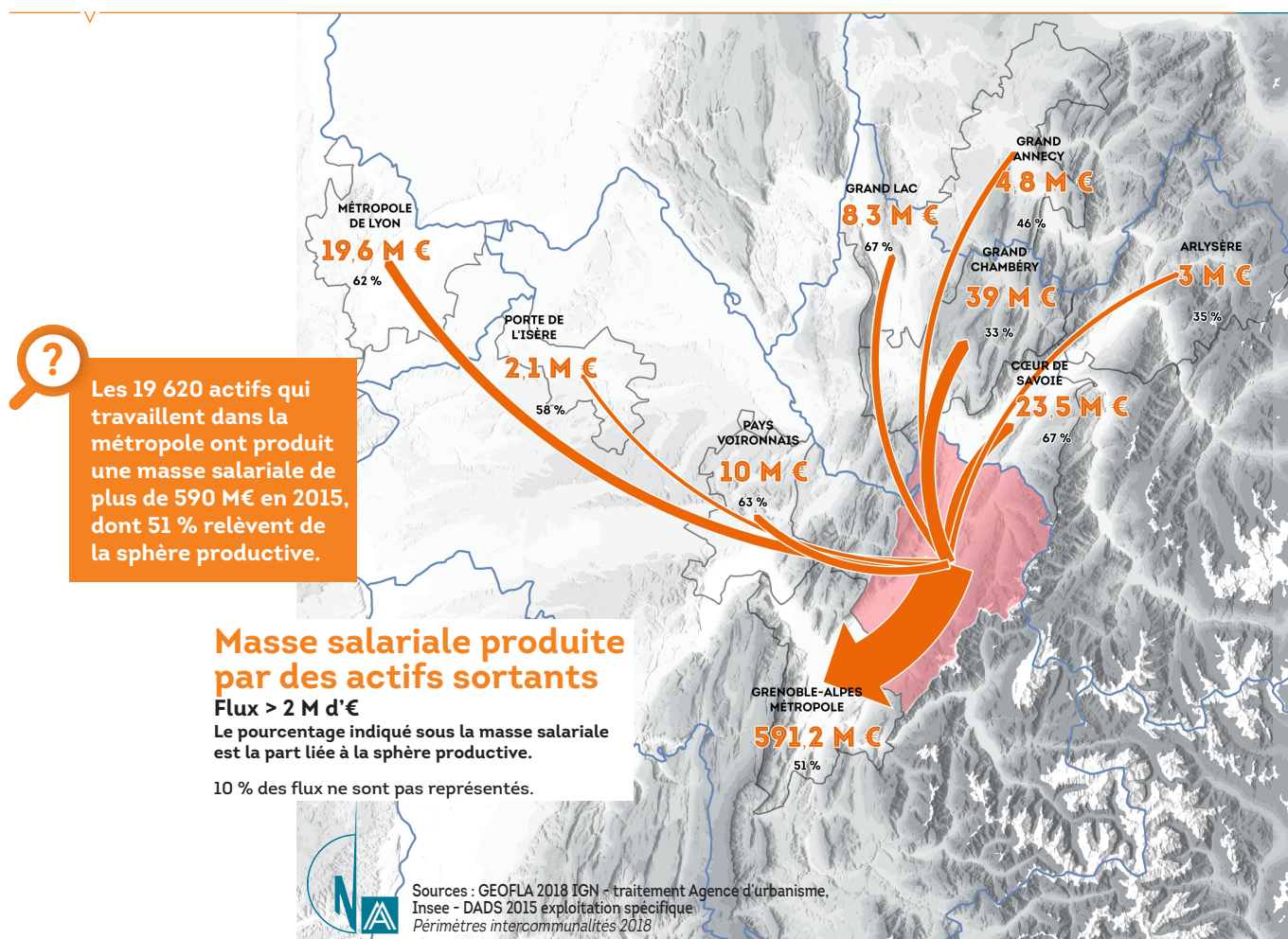
dont

55 % travaillant
hors du territoire

par

68 % de cette masse
salariale sont produits
hors du territoire
(783 millions d'euros)

QUELLE MASSE SALARIALE EST PRODUITE PAR LES ACTIFS TRAVAILLANT HORS DU GRÉSIVAUDAN ?



Un territoire qui profite des revenus réalisés chez ses voisins

La densité des échanges avec la métropole grenobloise et la masse salariale engendrée bénéficient largement au Grésivaudan. Des échanges importants avec le Pays Voironnais et les Savoie, ainsi que la métropole lyonnaise, sont également constatés.

Comme pour les emplois issus du territoire du Grésivaudan, ces flux de masse salariale générés à l'extérieur sont liés principalement à la sphère productive.

L'analyse des flux de masse salariale est riche d'enseignements sur les systèmes territoriaux, avec deux enjeux à la clé : mieux capter la dépense locale des actifs-résidents, qu'ils travaillent sur place ou ailleurs (en général ceux qui travaillent ailleurs gagnent plus), et mieux capter les dépenses d'une clientèle d'actifs occupant un emploi sur le territoire mais résidant dans un autre.

L'analyse de ces flux est particulièrement révélatrice du caractère systémique du fonctionnement des territoires. Elle illustre l'interdépendance des territoires du fait des choix résidentiels des actifs et des choix d'implantation des acteurs économiques, en fonction de multiples logiques (accessibilité, foncier...). Cette analyse encourage à proposer des politiques à ces échelles.

LA MOITIÉ DES NOUVEAUX ARRIVANTS PROVIENT DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLITE

100 100
HABITANTS EN 2017
(1 AN ET +)

5 000
nouveaux habitants
(dont 94 % venant d'un territoire français)



5 % sont arrivés récemment sur le territoire

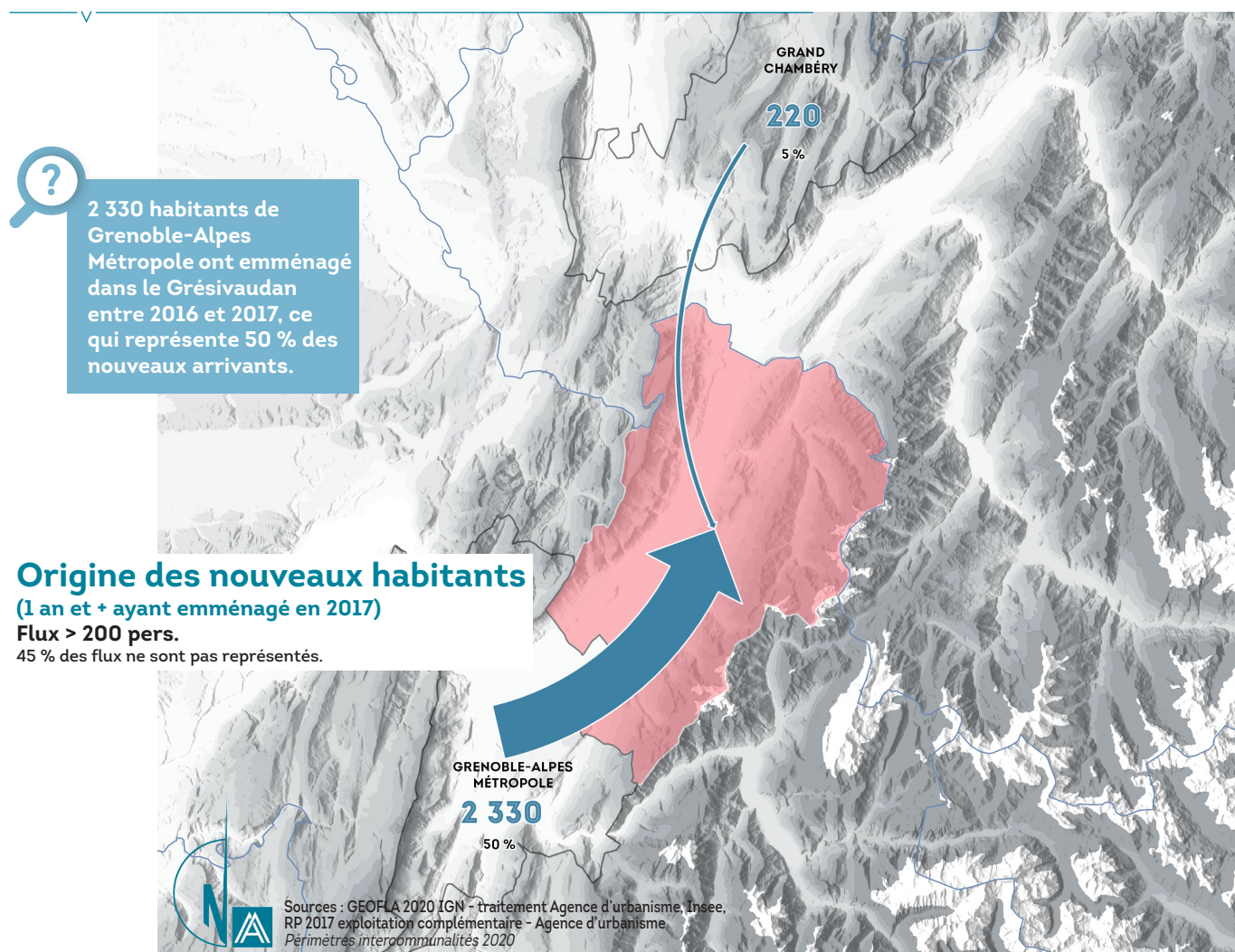
95 % des habitants
(95 160 personnes)
sont restés sur le territoire

90 %
n'ont pas déménagé

3 %
ont déménagé dans
la même commune

3 %
ont changé
de commune

OÙ HABITAIENT LES NOUVEAUX ARRIVANTS L'ANNÉE PRÉCÉDENTE ?

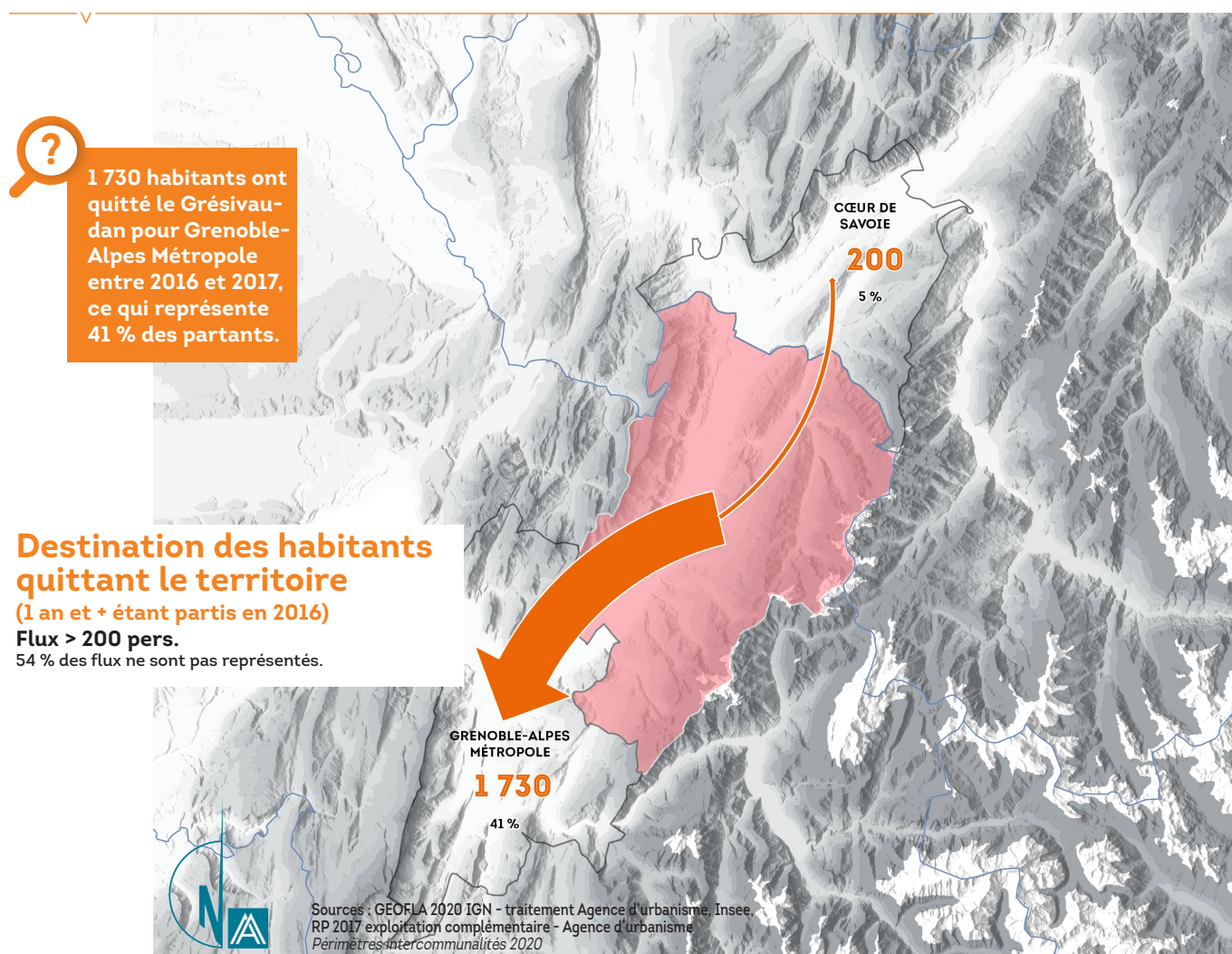


Entre 2016 et 2017 le Grésivaudan accueille 5 000 nouveaux habitants, soit 5 % d'entrants au regard de ses 100 100 habitants. Près de la moitié des nouveaux arrivants sont issus de la métropole grenobloise. Des flux bien moins significatifs et plus diffus arrivent soit des territoires voisins (Grand Chambéry 5 % seulement des flux, Cœur de Savoie >4 %, Pays Voironnais 3 %) soit de communes et régions plus éloignées.

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE CAPTE LA GRANDE MAJORITÉ DES HABITANTS QUI QUITTENT LE GRÉSIVAUDAN



OÙ SONT ALLÉS CEUX QUI ONT QUITTÉ LE TERRITOIRE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE ?



4 200 habitants ont quitté le Grésivaudan entre 2016 et 2017.

Sur l'ensemble des partants, 41 % ont rejoint Grenoble-Alpes Métropole. 5 % sont partis vers Cœur de Savoie et le Grand Chambéry.

Les autres flux sortants, bien moins significatifs, concernent soit les territoires environnants, soit des territoires extérieurs à l'aire grenobloise, notamment la métropole lyonnaise ou encore Paris.

Entre 2016 et 2017, le Grésivaudan a gagné des habitants dans ses échanges avec le reste de la France : on compte plus de nouveaux arrivants (4 700) que de partants (4 200). Le territoire reste attractif et les échanges avec la métropole sont constants, les entrants-sortants étant majoritairement issus de déplacements en vases communicants entre les deux EPCI, avec un mouvement plus marqué de la métropole vers le Grésivaudan entre 2016 et 2017 (41 % de sortants vers la Métropole pour 50 % de nouveaux habitants issus de ce territoire dans le Grésivaudan).



A VOTRE ÉCOUTE

Colombe BUEVOZ

Chargée d'études Territoires Urbaniste
est la référente pour votre territoire.

04 76 28 86 29
colombe.buevoz@aurg.asso.fr

CE QUI EST OBSERVÉ

Les 11 intercommunalités de l'aire grenobloise :

Bièvre Est, Bièvre Isère, Cœur de Chartreuse, Grenoble-Alpes Métropole, Grésivaudan, Massif du Vercors, Matheysine, Oisans, Pays Voironnais, Saint-Marcellin Vercors Isère, Trièves.

Mobilités professionnelles

Flux de personnes qui résident et travaillent dans deux territoires différents.

Actifs occupés

15 ans ou + ayant un emploi.

Mode de déplacement

Mode principal le plus fréquemment utilisé pour aller travailler. La catégorie « Pas de transport » concerne les personnes habitant sur leur lieu de travail ou celles n'ayant pas de lieu de travail fixe.

Depuis le millésime 2017, l'évolution des pratiques a conduit à modifier l'information collectée sur le mode de transport principal pour aller travailler. Le mode « deux-roues » a été scindé en deux : le vélo (y compris à assistance électrique) et le deux-roues motorisé.

Masse salariale

Estimation théorique des masses salariales sur la base des flux domicile-travail des salariés.

Il s'agit du cumul des rémunérations nettes des salariés effectuant les flux domicile-travail de référence, après déduction des cotisations sociales ouvrières obligatoires, de la CSG et de la CRDS.

L'estimation des flux de revenus est désormais réalisée par l'Insee, sur la base des Déclarations annuelles des données sociales (DADS) 2015 des entreprises. La circulation des salaires est calculée à partir des salaires réels de l'ensemble des salariés, à l'exception des activités extraterritoriales.

Le nombre d'emplois et d'actifs mentionnés sont issus du recensement de population 2017.

Sphère présentielle

Activités vouées localement à la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone (commerce de détail, éducation, santé, administration, action sociale, services aux particuliers, construction).

Sphère productive

Activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère (industrie, agriculture, services aux entreprises et commerce de gros).

Migration résidentielle

Flux de personnes âgées de 1 an ou plus ayant quitté une intercommunalité pour emménager dans une autre en un an. Les départs vers l'étranger ne sont pas disponibles à partir des données du recensement. Aussi le solde migratoire ne peut être calculé que pour les échanges au sein du territoire français.

Points de vigilance :

Depuis la précédente édition de 2017, les méthodes de calcul (pour les transferts de masse salariale), les périodes de référence (pour les migrations résidentielles) ou certaines sources de données ont changé. Il n'est donc pas possible de proposer des comparaisons ou des évolutions.

Pour les données de flux Insee : les effectifs supérieurs à 500 peuvent normalement être utilisés en toute confiance. Les effectifs inférieurs à 200 doivent être maniés avec précaution car, en raison de l'imprécision liée au sondage, ils peuvent ne pas être significatifs. Les comparaisons entre territoires de petite taille sont à proscrire.

(se) connaître et (se) comprendre, c'est capital

> BASE DOCUMENTAIRE

basedoc.aurg.fr

Télécharger nos études et interroger
le fonds documentaire

> PHOTO-CARTOTHÈQUE

aurg.fr

Disposer de photos et cartes
en haute définition.

> L'ESSENTIEL DE L'ACTU

S'abonner à notre lettre
d'information hebdomadaire
sur l'actualité locale et nationale
en urbanisme et aménagement

> GRAND A LE MAG

grand-a.aurg.org

> NOS DONNÉES EN IMAGES

(Re)découvrez votre territoire par thématiques

> VOS TERRITOIRES À LA CARTE

tercarte.aurg.org

Créer vos propres cartes statistiques

> L'AGENCE VEILLE POUR VOUS

S'informer sur les enjeux en matière
d'aménagement, d'urbanisme, d'environnement
veille.aurg.fr

> LA DOC'

Consulter le centre de ressources
documentaires sur rendez-vous

caroline.leroy@aurg.asso.fr

L'AGENCE

D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

21, rue Lesdiguières | 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 28 86 00 | accueil@aurg.asso.fr

